

DÉCEMBRE 2022
VOLUME 18
NUMÉRO 5

TRICENTRIS

Le T.E.

EXPRESS



*Opérations de tri
en 1997*

25 ANS POUR TRICENTRIS!



Le 17 décembre est une journée importante dans l'histoire de Tricentris ; c'est à cette date, en 1997, qu'a eu lieu la première pelletée de terre de notre centre de tri de Lachute. À l'époque, bien que le centre de tri n'était pas encore construit, les opérations de tri avaient déjà débutées quelques mois auparavant et se déroulaient temporairement à l'aréna des Lions de Lachute. Bien loin des équipements à la fine pointe de la technologie qui remplissent maintenant nos usines, le tout se faisait uniquement à l'aide d'un chargeur sur roues, une petite trémie, un convoyeur et des réserves fabriquées en contre-plaqué. Juste pour dire : nos équipes ont besoin d'un peu plus de trois heures aujourd'hui pour traiter la même quantité de matières qui nécessitait une semaine de travail il y a un quart de siècle !

Cela fait donc 25 ans que Tricentris reçoit et traite des matières recyclables, dessert les citoyens, génère des emplois et est au service des municipalités. Avec un brin de nostalgie, et beaucoup de plaisir, nous nous sommes amusés à comparer quelques chiffres en utilisant des données de 1998 et de 2022. Vous pourrez constater par vous-même l'évolution qu'a connue Tricentris.



TRAVAILLEURS



BÂTISSES



TONNES
MÉTRIQUES



MUNICIPALITÉS
DESSERVIES



CITOYENS
DESSERVIS



CHIFFRE D'AFFAIRES

1998→	15	1	5 900	51	222 105	390 000 \$
-------	----	---	-------	----	---------	------------

2022→	284	5	210 000	235	2 094 164	37 000 000 \$
-------	-----	---	---------	-----	-----------	---------------

ÉDITO



Myriam Forget-Charland

Aller à la source du problème

La mise en œuvre du système modernisé de collecte sélective est prévue pour la fin de 2024. Je voulais vous en parler ici mais, malgré la documentation et les webinaires à ce sujet, on ne sait pas encore grand-chose. Certes, l'organisme de gestion désigné nommé en octobre vient répondre à la portion « qui » de l'équation. Cependant, le « combien » s'annonce exorbitant, on n'a pas tout à fait saisi encore le « pourquoi » et le « comment » demeure nébuleux et discutable.

On sait toutefois que cela reposera principalement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cette dernière stipule que les entreprises qui mettent en marché des produits sont responsables de leur gestion en fin de vie. C'est une belle idée, mais j'aimerais pousser la réflexion dans une autre direction. Plutôt que de se démenier à trouver des solutions à des problèmes (lire ici : trouver un débouché à un produit qui n'est pas facilement recyclable), ne pourrait-on pas aussi revoir ce qui est mis en marché au départ ? Pourquoi, encore aujourd'hui, est-il permis de produire des contenants et des emballages orphelins d'avenues de récupération ?

C'est facile de blâmer le citoyen. De lui dire de faire des choix verts lors de ses emplettes. De clamer que le recyclage débute à l'achat. Mais des fois, le citoyen peut ne pas être au courant, être perdu dans les bons gestes à poser ou, tout simplement, ne pas avoir le choix ou les moyens.

Alors, on se tourne vers les centres de tri. On les évalue et on critique leurs performances. Dois-je vous rappeler que le travail d'un centre de tri, le nom le dit, est de trier les matières qui nous sont envoyées, rien de plus. Et ce, sans toutefois n'avoir aucun contrôle sur elles. Pouvez-vous me dire pourquoi on finit souvent avec l'étiquette du méchant dans l'histoire ?

Si on veut comprendre pourquoi la boucle de valorisation ne se fait pas toujours, il faut regarder ailleurs. En amont peut-être ? Oui, les producteurs de contenants et d'emballages sont « invités » à repenser ce qu'ils mettent sur nos tablettes et à se tourner vers l'écoconception. Mais est-ce suffisant ? Pour le moment, ils payent une cotisation en fonction de ce qu'ils génèrent. Et à voir le nombre de contenants et d'emballages sans débouchés, il faut croire que la conséquence ne pèse pas assez. Et c'est certainement plus facile de payer son droit de polluer que de réinventer les types d'emballages qu'on utilise depuis des décennies.

Disons que la stratégie ne devrait pas uniquement reposer sur la volonté. Si on est capable de développer des solutions de récupération, je suis certaine qu'on peut trouver des solutions de conception. Et ainsi éviter de créer un problème qu'on aura à régler plus tard.

Les deux programmes marchant main dans la main, j'aurais bien aimé vous parler aussi de la modernisation de la consigne, mais ce sujet nécessitera son propre édit !

LACHUTE ET TERREBONNE SE REFONT UNE BEAUTÉ

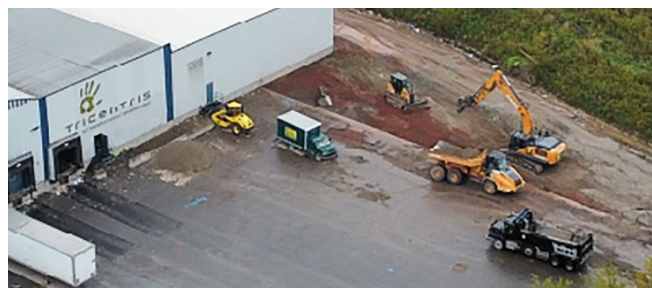
Cet automne, de gros travaux de réfection ont eu lieu à nos succursales de Lachute et Terrebonne afin de corriger des surfaces d'asphalte abîmées par le temps. Dans les deux cas, il s'agit d'un projet d'un peu plus de 1 200 m² et de voies de circulation importantes : celle qu'utilisent les camions de collecte vers l'aire de réception à Lachute et la zone où se trouvent les compacteurs à déchets et l'accès à la réserve de verre à Terrebonne.



Après avoir évalué les possibilités, nos équipes ont opté pour une technologie différente : le béton compacté au rouleau (BCR). Pas tout à fait inconnue à Tricentris, cette méthode de recouvrement a aussi été utilisée en partie lors de la construction de l'usine de micronisation du verre en 2013. Et c'est justement l'excellent état de cette dalle de béton, soumise à une abrasion intense depuis maintenant près de 10 ans, qui s'est avéré des plus convaincant pour choisir ce procédé malgré un prix plus élevé.

Contrairement au béton conventionnel, il n'y a pas de coffrage, de coulée ou de lissage nécessaires. Le béton compacté au rouleau s'applique à l'aide d'une paveuse comme celles utilisées pour faire du terrassement. Il est constitué des mêmes matériaux qu'un béton classique, soit du ciment, des granulats, de l'eau et des adjuvants, mais dans des proportions différentes. Il est appliqué en fines couches et on peut marcher dessus instantanément puisque sa cuite est déjà commencée et surtout plus rapide (de 24 à 48 heures). En plus d'offrir un béton plus durable, cette technologie permet de scinder le projet pour ne pas avoir à réaliser la totalité de la surface en un seul coup. Il est donc possible de procéder à ces travaux de pavage sans suspendre les opérations des centres de tri ni la circulation des camions. « Parce que c'est compacté, on se retrouve avec un béton d'une plus grande dureté que lorsque c'est coulé. Pour la même épaisseur, on a un meilleur rendement pour les véhicules lourds et donc, parfait pour le type d'opérations qu'on a. C'est un béton à toute épreuve » explique Dominic-André Mongeon, directeur d'usine.

Pour un projet comme pour l'autre, la réalisation des travaux s'est déroulée sans failles et nous nous retrouvons avec du béton qu'on ne devrait pas avoir à retoucher d'ici plusieurs années. À Terrebonne, l'équipe est contente de pouvoir retrouver la pleine utilisation de cette surface de travail et à Lachute, les camionneurs sont aux anges !



Pour être sur la bonne liste,

Pose-toi ces 2 questions!

1 Est-ce un contenant,
un emballage ou
un imprimé?

2 Est-ce fait de métal,
de verre, de plastique,
de carton ou de papier?

Quand tu réponds OUI aux 2 questions → swing ça dans le bac!
Dès que tu réponds NON à une question → c'est NON pour le bac!

Un cadeau de nous à vous (mais pour nous)

Gentils

OUI, ÇA VA AU BAC!

- ✓ Boîte de commande en ligne
- ✓ Pinte de lait de poule
- ✓ Bouteille d'eau minérale
- ✓ Contenant d'acétaminophène
- ✓ Canette de boisson gazeuse ou de bière
- ✓ Boîte de conserve d'atocas
- ✓ Papier d'aluminium avec un peu de jus de dinde
- ✓ Assiette d'aluminium à tourtière
- ✓ Carte de souhaits
- ✓ Papier d'emballage qui se déchire
- ✓ Sac cadeau et papier de soie
- ✓ Lettre brouillon au Père Noël
- ✓ Bouteille de vin et de mousseux
- ✓ Pot Mason de ketchup aux fruits

Tannants

NON, ÇA VA PAS AU BAC!

- ✗ Lumières de Noël
- ✗ Guirlande et décoration
- ✗ Emballage cadeau métallisé ou transparent
- ✗ Jouet de la saison dernière
- ✗ Vieux sapin, naturel ou artificiel
- ✗ Chandail laid de Noël
- ✗ Vaisselle et ustensile de plastique
- ✗ Vaisselle cassée
- ✗ Nappe de plastique
- ✗ Styromousse
- ✗ Sac de grignotines
- ✗ Restant de dinde
- ✗ Bouchon de liège
- ✗ Ruban et chou décoratifs

HORAIRE DES FÊTES

Cette année, comme les journées fériées de Noël et du jour de l'an se situent le dimanche, nos équipes seront en poste pour accueillir les camions de collecte comme à l'habitude.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Gatineau	Fermé	7 h à 18 h 30	7 h à 18 h 30	7 h à 18 h 30	7 h à 18 h 30	7 h à 17 h 30	Fermé
Lachute	Fermé	7 h à 19 h	7 h à 19 h	7 h à 19 h	7 h à 19 h	7 h à 18 h	Fermé
Terrebonne	Fermé	7 h à 20 h	7 h à 20 h	7 h à 20 h	7 h à 20 h	7 h à 19 h	Fermé

INSOLITE: ***SE PROTÉGER, NOUS ET NOTRE PLANÈTE***

Alors que des variants de la COVID-19 continuent de voir le jour et que d'autres virus se propagent comme jamais, le port du masque recommence à faire partie des discussions. Qu'on soit d'accord pour y revenir ou non, force est d'admettre que cette habitude a su démontrer son efficacité. Toutefois, on a aussi pu constater un enjeu environnemental de taille avec, au plus fort de la pandémie, quelque 50 000 masques jetés chaque seconde dans le monde (selon une étude réalisée par des étudiants de l'Université Concordia). Afin de proposer une alternative, la compagnie québécoise Frëtt Solutions a développé et mis en marché le masque réutilisable Etrëma. Il s'agit d'un masque en tissu qui allie éco-conscience et performance médicale grâce à sa technologie brevetée de filtration en multicouches. D'innovation et de fabrication locales, il offre une efficacité supérieure à un masque chirurgical jetable et équivalente à un N95, tout en étant plus confortable et surtout, lavable. Il peut d'ailleurs se réutiliser jusqu'à 100 fois. En fin de vie, il peut être retourné à l'entreprise car toutes ses composantes sont recyclables et sont récupérées pour redevenir des billes de polypropylène destinées à l'impression 3D. Le masque Etrëma est reconnu par le CDC (Centres for Disease Control and Prevention) et Santé Canada, tout en répondant aux exigences de l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) et de la CNESST (Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail). Et finalement, ils font aussi partie des 20 récipiendaires des prix Novae en 2022 qui récompensent les projets au Québec qui se démarquent par leur innovation et leur originalité en vue de répondre à des enjeux sociaux et/ou environnementaux. <https://solutions.frettdesign.ca/fr/>



Source: solutions.frettdesign.ca

*** Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur [tricentris.com](https://www.tricentris.com)**

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5
Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | [TRICENTRIS.COM](https://www.tricentris.com)

DÉCEMBRE 2022
VOLUME 18
NUMÉRO 5